



La fréquentation touristique se dégrade en septembre, après avoir repris quelques couleurs en juillet-août

En septembre 2020, en France métropolitaine, le nombre de nuitées hôtelières chute de 42 % par rapport à septembre 2019. En juillet-août, la baisse est plus limitée (- 30 %), grâce à la clientèle résidente. Les mois d'avril et de mai subissent de plein fouet l'impact du confinement avec des chutes de fréquentation supérieures à 90 %.

La fréquentation hôtelière des touristes résidents a été relativement soutenue en juillet et en août. Les résidents se sont tournés vers du tourisme intrarégional, mais aussi vers de l'hébergement non marchand (résidence secondaire, famille, amis).

La défection des touristes non résidents, notamment non européens, affecte particulièrement l'hôtellerie haut de gamme et l'Île-de-France. Les territoires urbains pâtissent aussi d'une baisse du tourisme d'affaires avec le développement du travail à distance et l'annulation de nombreux événements.

Au total, sur la saison d'été, les hôtels perdent 58 % de leurs nuitées par rapport à la saison 2019. Fermés d'avril à juin mais moins orientés vers la clientèle non résidente, les autres hébergements touristiques subissent une chute de fréquentation de 53 % par rapport à la saison 2019.

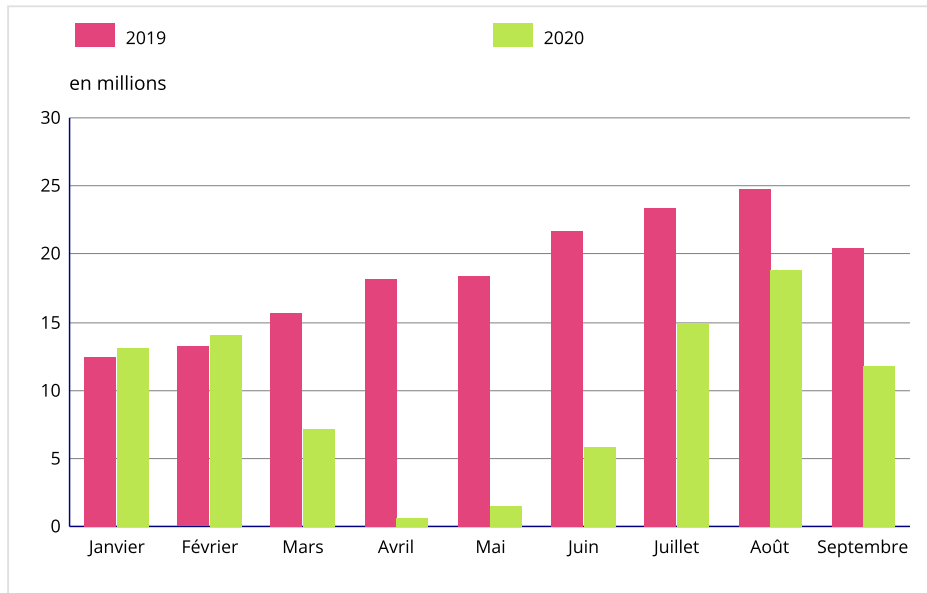
Bernard Canonero, Jean-Claude Gidrol, Alice Mainguené (Insee)

Insee Focus N° 215 - Novembre 2020

Chute de fréquentation en septembre

Les mesures de restrictions sanitaires sont progressivement renforcées dès la mi-août, après une période de déconfinement élargi en juillet puis début août. Des annonces plus alarmistes se conjuguent avec la persistance, dans les entreprises, du télétravail et des réunions virtuelles et l'annulation de nombreux événements, limitant les déplacements de loisirs comme professionnels. En septembre 2020, la fréquentation touristique s'élève à 11,8 millions de nuitées dans les hôtels métropolitains ; elle chute de 42 % par rapport à septembre 2019 (**figure 1**).

Figure 1 – Nombre mensuel de nuitées dans les hôtels en 2019 et en 2020

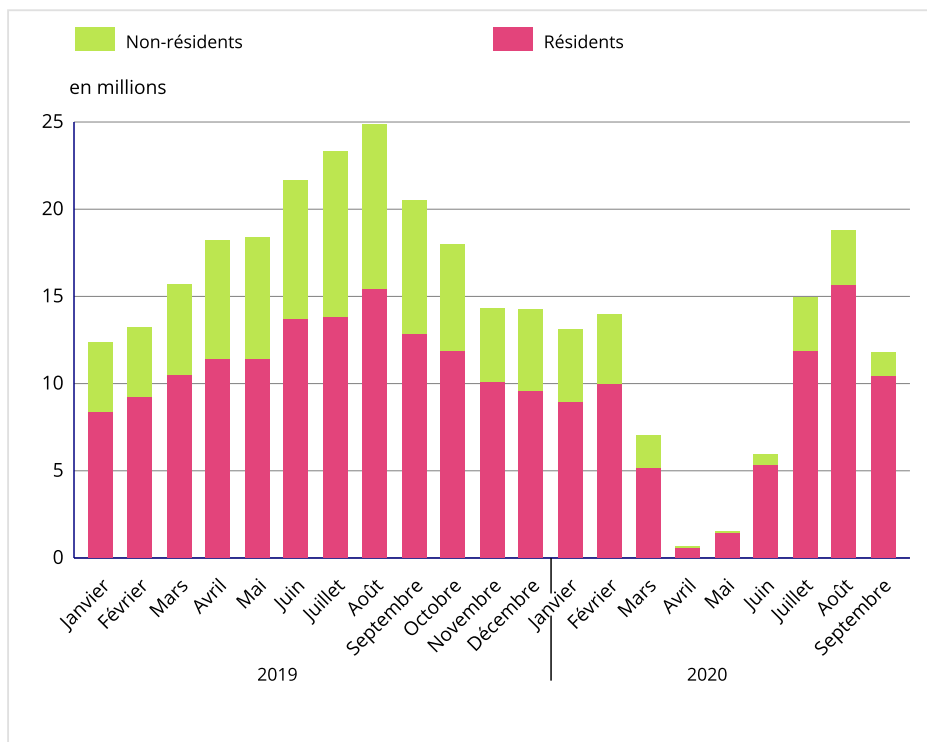


Champ : hôtels en France métropolitaine.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux et départementaux du tourisme, enquête sur la fréquentation des hébergements collectifs touristiques, données provisoires de juillet à septembre 2020.

La fréquentation hôtelière des touristes résidents en France baisse de 19 % par rapport à septembre 2019 et celle des touristes non résidents s'effondre (- 81 %), du fait notamment de la quasi-absence des touristes non européens (figure 2).

Figure 2 – Nombre mensuel de nuitées dans les hôtels en 2019 et 2020 selon l'origine de la clientèle



Champ : hôtels en France métropolitaine.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux et départementaux du tourisme, enquête sur la fréquentation des hébergements collectifs touristiques, données provisoires de juillet à septembre 2020.

Le recul de l'activité touristique est sévère en Île-de-France, où près d'un hôtel sur dix est encore fermé en septembre. Le nombre de nuitées hôtelières y chute de 69 % par rapport à septembre 2019. L'effondrement des nuitées des non-résidents (- 91 %) s'y conjugue avec la forte baisse de fréquentation de la clientèle d'affaires (- 63 %) (figure 3a).

Figure 3a – Évolution 2020/2019 des nuitées par région et grande zone géographique dans les hôtels en septembre

	Évolution 2020/2019 (en %)							
	Total	Île-de-France	Littoral	Massifs de montagne	Urbain de province*	Autres espaces*	Résidents	Non-résidents
Île-de-France	- 69,5	- 69,5	///	///	///	///	- 41,3	- 91,3
Centre-Val de Loire	- 27,5	///	///	///	- 29,8	- 20,5	- 13,5	- 71,7
Bourgogne-Franche-Comté	- 27,3	///	///	5,8	- 33,9	- 16,9	- 12,2	- 60,3
Normandie	- 25,5	///	- 16,4	///	- 36,1	- 23,2	- 7,2	- 71,5
Hauts-de-France	- 30,9	///	- 25,2	///	- 32,7	- 29,8	- 18,8	- 66,3
Grand Est	- 38,3	///	///	- 9,0	- 42,0	- 29,9	- 24,8	- 62,7
Pays de la Loire	- 20,3	///	- 9,1	///	- 25,7	- 18,9	- 15,3	- 59,9
Bretagne	- 17,5	///	- 13,9	///	- 27,9	- 16,6	- 6,3	- 66,6
Nouvelle-Aquitaine	- 23,5	///	- 12,6	///	- 33,0	- 14,9	- 11,5	- 70,7
Occitanie	- 34,8	///	- 17,1	- 4,9	- 45,4	- 16,1	- 15,4	- 80,8
Auvergne-Rhône-Alpes	- 23,0	///	///	- 10,0	- 26,6	- 20,2	- 11,8	- 64,4
Provence-Alpes-Côte d'Azur	- 44,7	///	- 51,3	- 12,6	- 40,0	- 8,9	- 14,3	- 83,5
Corse	- 23,5	///	- 23,5	///	///	///	- 3,7	- 75,2
France métropolitaine	- 42,3	- 69,5	- 29,9	- 8,9	- 35,0	- 19,5	- 19,3	- 81,5

/// Absence de résultat due à la nature des choses.

* Hors zones qui sont sur le littoral ou dans les massifs de montagne (une zone urbaine sur le littoral est classée en littoral).

Lecture : en septembre 2020, par rapport à la même période 2019, les nuitées ont baissé de 25,5 % en Normandie.

Champ : hôtels en France métropolitaine.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux et départementaux du tourisme, enquête sur la fréquentation des hébergements collectifs touristiques, données provisoires.

Quoique moins marquée qu'en Île-de-France, la baisse de fréquentation dans l'espace urbain de province atteint 26 % dans les Pays de la Loire et jusqu'à 45 % en Occitanie. Sur le littoral, l'ampleur de la diminution est différente selon les régions : contenue à l'ouest (de - 9 % dans les Pays de la Loire à - 14 % en Bretagne) et en Occitanie (- 17 %), plus sensible en Corse (- 23 %) et dans les Hauts-de-France (- 25 %), elle est très marquée en Provence-Alpes-Côte d'Azur (- 51 %). Avec des nuitées en baisse de 9 %, les massifs de montagne résistent mieux, grâce aux séjours des résidents, un peu plus nombreux qu'en 2019. Dans les espaces ruraux et de moyenne montagne (autres espaces), la fréquentation se replie de 19 %.

L'hôtellerie haut de gamme (de 4 et 5 étoiles) est fortement touchée en septembre (- 56 %), particulièrement en Île-de-France (- 79 %), en Provence-Alpes-Côte d'Azur (- 54 %) et en Occitanie (- 50 %) (**figure 4a**).

Figure 4a – Évolution 2020/2019 des nuitées par région et catégorie dans les hôtels en septembre

	Évolution 2020/2019 (en %)				
	Total	1-2 étoiles	3 étoiles	4-5 étoiles	Non classés
Île-de-France	- 69,5	- 59,3	- 66,6	- 79,0	- 60,7
Centre-Val de Loire	- 27,5	- 22,6	- 23,2	- 34,2	- 40,1
Bourgogne-Franche-Comté	- 27,3	- 20,5	- 26,9	- 31,9	- 37,2
Normandie	- 25,5	- 24,3	- 26,9	- 28,0	- 20,9
Hauts-de-France	- 30,9	- 27,4	- 27,3	- 31,7	- 39,4
Grand Est	- 38,3	- 37,3	- 37,0	- 38,5	- 42,1
Pays de la Loire	- 20,3	- 18,2	- 17,0	- 26,4	- 27,2
Bretagne	- 17,5	- 19,9	- 16,7	- 13,8	- 22,7
Nouvelle-Aquitaine	- 23,5	- 25,3	- 19,5	- 30,0	- 20,5
Occitanie	- 34,8	- 26,9	- 35,3	- 49,8	- 24,7
Auvergne-Rhône-Alpes	- 23,0	- 27,7	- 22,2	- 29,0	- 2,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	- 44,7	- 33,6	- 46,5	- 54,0	- 25,2
Corse	- 23,5	- 17,7	- 23,2	- 18,0	- 40,7
France métropolitaine	- 42,3	- 33,9	- 39,3	- 55,7	- 37,3

Lecture : en septembre 2020, par rapport à la même période de 2019, les nuitées ont baissé de 25,5 % en Normandie.

Champ : hôtels en France métropolitaine.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux et départementaux du tourisme, enquête sur la fréquentation des hébergements collectifs touristiques, données provisoires.

Une timide reprise en juillet-août, grâce à la clientèle résidente

Au cœur de la saison d'été, une reprise s'est amorcée. Dans les hôtels, le nombre de nuitées de la clientèle résidente a certes baissé en juillet (- 14 % par rapport à juillet 2019), mais il a progressé de 2 % au mois d'août. Cela n'a pas permis néanmoins de compenser les pertes de nuitées de la clientèle non résidente (- 68 % en juillet et - 66 % en août).

Ainsi, sur la période juillet-août 2020, le nombre de nuitées hôtelières en France métropolitaine s'élève à 33,8 millions, il baisse de 30 % par rapport aux mêmes mois de l'année précédente (**figure 3b**). Toutes les catégories d'hôtels sont touchées, mais davantage le haut de gamme, avec la chute de fréquentation des non-résidents (**figure 4b**).

L'Île-de-France a particulièrement souffert ; les nuitées des non-résidents y chutent de 85 % sur les deux mois, la fréquentation des 4-5 étoiles de 79 %. Au total, la région perd 69 % de nuitées par rapport à juillet-août 2019.

L'espace urbain de province pâtit aussi de la défection des non-résidents et de la moindre présence des résidents. Les régions les plus sévèrement touchées sont le Grand Est (- 37 % de nuitées), l'Occitanie (- 35 %) et les Hauts-de-France (- 30 %). Le repli est inférieur à 20 % en Centre-Val de Loire, en Auvergne-Rhône-Alpes et en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le recul est moins important dans les espaces littoraux (- 9 %). Au cours de ces deux mois, les résidents ont davantage fréquenté le littoral qu'en 2019 (+ 14 %). Grâce à eux, sur les littoraux d'Occitanie, de Nouvelle-Aquitaine et des Pays de la Loire, la fréquentation totale progresse même légèrement (de + 1 % à + 2 %). En revanche, elle chute sur les littoraux de Provence-Alpes-Côte d'Azur (- 15 %) et de Corse (- 24 %).

La montagne et les espaces ruraux ont mieux résisté. En juillet-août, la fréquentation des massifs de montagne est stable grâce à l'afflux de résidents (+ 21 % par rapport à 2019). Les nuitées dans les espaces ruraux et en moyenne montagne (autres espaces) baissent de 5 %. Dans ces territoires également, les résidents sont venus plus nombreux qu'en 2019.

Deux tiers des nuitées des non-résidents proviennent de cinq pays européens

La chute de fréquentation des non-résidents de juillet à septembre (- 71 %) concerne tous les pays. Cinq pays européens sont à l'origine des deux tiers des nuitées de non-résidents : la Belgique, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Suisse et le Royaume-Uni. L'Italie et l'Espagne arrivent en sixième et septième positions. La fréquentation en provenance des pays plus lointains est presque nulle (notamment États-Unis, Proche et Moyen-Orient, Chine).

Un deuxième trimestre lourdement affecté par le premier confinement

Cette timide reprise au cœur de l'été fait suite à un second trimestre particulièrement difficile pour les hôtels. Les fréquentations des mois d'avril et de mai 2020 représentent à peine 4 % et 8 % de la fréquentation d'avril et de mai 2019. Les hôtels sont alors fréquentés essentiellement par des personnes confinées, des personnes placées dans les hôtels pour des raisons sociales, mais également des personnels soignants ou d'autres professionnels ayant besoin d'être logés pour travailler (chauffeurs routiers, forces de l'ordre, etc.). Le nombre de nuitées engendrées par ces personnes est relativement stable d'avril à mai, permettant un minimum d'occupation dans les hôtels ouverts.

Malgré la réouverture des campings et autres hébergements touristiques dans les zones vertes dès le 2 juin, la reprise dans l'hôtellerie en juin est très timide. La fréquentation reste inférieure de 73 % à celle de juin 2019.

Au total, sur la saison d'été par rapport à celle de 2019, les hôtels perdent 58 % des nuitées et les autres hébergements collectifs touristiques (AHCT) 53 %.

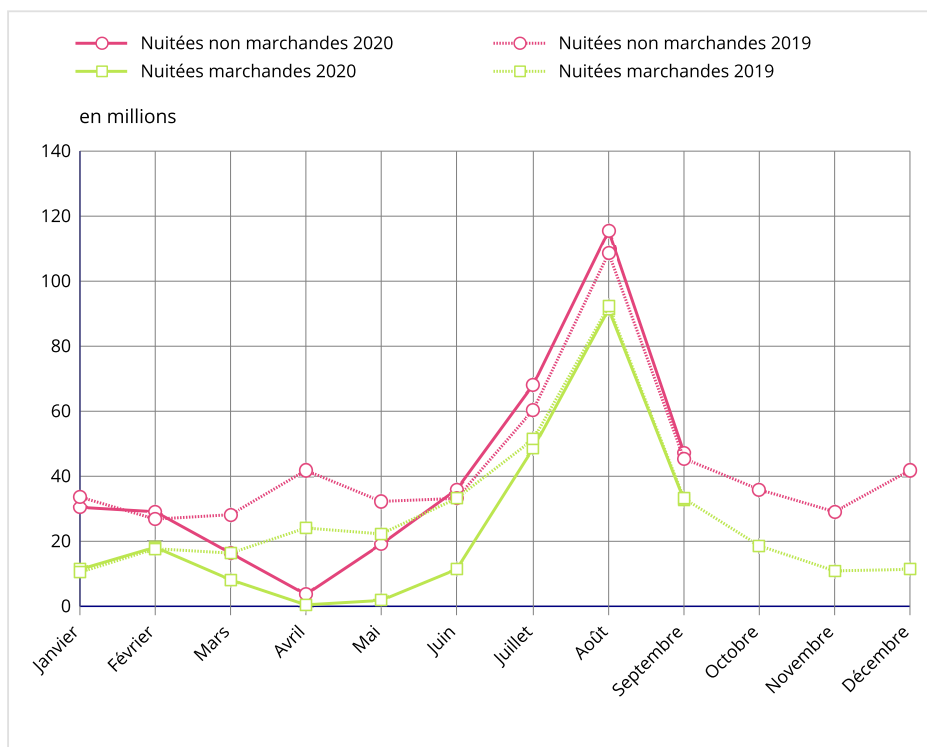
Vers un retour à la normale des taux d'ouverture avant le reconfinement

Après avoir fortement diminué en avril et en mai, la part des hôtels ouverts revient à un niveau plus habituel en juin (78 %) et en septembre (94 %). La part des hôtels fermés en septembre reste toutefois plus importante en Île-de-France (9 %), particulièrement dans le haut de gamme (16 %).

Hausse de fréquentation des résidents dans l'hébergement non marchand au 3^e trimestre

En septembre 2020, sur l'ensemble des hébergements, marchands et non marchands, la fréquentation des résidents est proche de celle de septembre 2019. Elle est quasiment stable dans le secteur marchand et en légère hausse dans l'hébergement non marchand (résidences secondaires, famille ou amis) (**figure 5**). La baisse des nuitées dans l'hôtellerie est presque compensée par une hausse dans les autres hébergements marchands, en particulier dans les locations.

Figure 5 – Nombre de nuitées marchandes et non marchandes des touristes résidents



Lecture : en janvier 2020, les résidents de France métropolitaine ont passé 11,4 millions de nuitées dans de l'hébergement marchand et 30,6 millions de nuitées dans de l'hébergement non marchand.

Champ : hébergements marchand et non marchand en France métropolitaine.

Source : Insee, enquête de suivi de la demande touristique, données provisoires.

Sur l'ensemble de la période juillet-août-septembre 2020 par rapport à la même période de 2019, la fréquentation des résidents augmente de 3 % : la progression des nuitées dans le secteur non marchand (+ 8 %) fait plus que compenser la baisse dans l'hébergement marchand (- 2 %).

En Île-de-France, la fréquentation des résidents est à rebours de la tendance métropolitaine : le nombre de nuitées y baisse de 24 % alors qu'il croît de 4 % dans les autres régions.

Le tourisme intrarégional s'est développé cet été. En juillet et en août 2020, les résidents ont davantage voyagé dans leur région de résidence que les années précédentes : + 9 % de nuitées passées dans la région de résidence par rapport à juillet-août 2019. L'Île-de-France fait cependant exception : le nombre de nuitées passées par les touristes franciliens dans leur région est stable.

Sources

L'**enquête de fréquentation touristique** est réalisée mensuellement par l'Insee en partenariat avec les comités régionaux et départementaux du tourisme. Cette enquête porte sur la fréquentation des hébergements collectifs touristiques : hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques (AHCT).

Compte tenu de la crise sanitaire liée à la Covid-19, cette enquête a été remplacée d'avril à juin 2020 par un dispositif d'enquête allégée portant uniquement sur les hôtels.

L'enquête mensuelle de fréquentation a repris en juillet 2020. Cependant, compte tenu du contexte, seuls les résultats de fréquentation des hébergements collectifs touristiques (AHCT) peuvent être exploités.

Ces chiffres sont provisoires et amenés à être révisés.

L'**enquête de suivi de la demande touristique (SDT)** est réalisée mensuellement auprès d'un panel de 22 000 personnes, âgées de 15 ans ou plus, représentatif de la population résidant en France. Elle permet de répondre au règlement européen sur les statistiques du tourisme en caractérisant les déplacements touristiques des résidents (personnels ou professionnels, taux de départ, nombre de voyages, nombre de nuitées, dépenses touristiques, etc.). Un déplacement est qualifié de touristique lorsque la personne concernée passe au moins une nuit en dehors de son environnement habituel.

Définitions

La **saison d'été** couvre les mois d'avril à septembre.

La clientèle peut être soit **résidente** en France (si son lieu d'habitation habituel est localisé en France) soit **non résidente**.

La **fréquentation en nuitées** correspond au nombre total de nuits passées par les clients. Un couple séjournant trois nuits consécutives dans un hôtel compte pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Le **taux d'ouverture** des hôtels est le nombre d'hôtels déclarés ouverts, rapporté au nombre total d'hôtels sur une période donnée.

Le **taux d'occupation** est le rapport du nombre de chambres occupées au nombre de chambres effectivement offertes sur une période donnée (c'est-à-dire en excluant les fermetures saisonnières).

Les **autres hébergements collectifs touristiques (AHCT)** comprennent notamment les résidences de tourisme (dont les appart'hôtels), villages de vacances, maisons familiales et auberges de jeunesse. Ils n'incluent pas les hébergements proposés par des particuliers.

L'**hébergement marchand** comprend les hôtels, campings, autres hébergements collectifs, mais aussi toute autre forme d'hébergement marchand, chez des particuliers par l'intermédiaire de plateformes de réservations internet (Airbnb, Expedia, Homeaway, Gites de France, etc.).

L'**hébergement non marchand** caractérise les nuitées passées en résidence secondaire, dans la famille ou chez des amis.

Pour en savoir plus

› Publications régionales parues simultanément.

› « **Activité touristique : impact de la crise sanitaire Covid-19 et suivi de la reprise d'activité** », *Chiffres détaillés*, Insee, octobre 2020.

› « **Éclairage sur le tourisme** », *Point de conjoncture*, Insee, octobre 2020.

› Gidrol J.-C., Girard P., « **En juin 2020, 73 % de nuitées en moins dans les hôtels qu'en 2019 en France métropolitaine** », *Insee Focus* n° 201, août 2020.

› Canonéro B., Girard P., Millet N., « **En avril 2020, le nombre de chambres occupées sur le champ de trois grandes enseignes hôtelières chute de 79 %** », *Insee Focus* n° 195, juin 2020.

› Gidrol J.-C., « **Les hébergements collectifs touristiques en 2019 - La fréquentation progresse malgré un recul de la clientèle non résidente** », *Insee Première* n° 1799, mai 2020.



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier